

# Inauguration d'un pôle économique et médical

lundi 28 mars 2011



De gauche à droite, Olivier Toupin, Patrick Le Diffon, Maryse Besnard, adjointe au maire de Ploërmel, Michel Bessonneau et Michel Brochard.

Pourquoi ? Comment ?  
En quoi consiste ce pôle de Kerlac ?

En partenariat avec la communauté de communes de Ploërmel, la société Concept-Ty, spécialisée dans l'immobilier d'entreprise, a pris en charge la construction d'un pôle économique et médical dont les travaux avaient débuté en septembre 2010. Le pôle vient d'être inauguré. Situés dans la zone d'activité de Brocéliande, les locaux sont notamment destinés à de futurs cabinets médicaux ou à des professions libérales. Aujourd'hui, un chirurgien-dentiste, un médecin ORL et les bureaux de la Carsat de Bretagne y sont installés.

Quels coûts ?

La seconde tranche du pôle sera construite en face de la première, lorsque celle-ci sera remplie. « **Il reste deux espaces de 140 m<sup>2</sup> libres qui peuvent être loués ou vendus** », précise Olivier Toupin, promoteur du projet. Les espaces sont livrés vides ou entièrement aménagés. Au total, le foncier fait 4 500 m<sup>2</sup>, la première tranche offre 750 m<sup>2</sup> d'espace et 38 places de parking. Cela pour un investissement total (les deux tranches, les places de parking et les espaces verts) de 1 500 000 €.

Qu'apportent ces nouveaux espaces ?

« **Pour la communauté de communes, l'aspect qualitatif du projet était primordial**, rappelle la présidente, Béatrice Le Marre. **Toutes les normes énergétiques ont été respectées.** » La première tranche correspond à trois bâtiments qui peuvent être modulés en cellules de 35 à 420 m<sup>2</sup>, entièrement personnalisables par les futurs occupants. Ils répondent au label Haute performance énergétique (HPE) et à la norme RT 2012 pour une réduction des dépenses énergétiques. « **Nous avons utilisé beaucoup de bois, ce qui correspond à notre engagement écologique** », précise le promoteur. Construits de plain-pied, les accès sont à 100 % adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Quel intérêt pour la communauté de communes de Ploërmel ?

Adapté à des villes d'environ 10 000 habitants, le projet de Concept-ty convenait bien à Ploërmel « **qui ne pourrait accueillir des immeubles construits à l'horizontal** », précise Olivier Toupin. Michel Bessonneau, vice-président de la communauté de communes, ajoute que « **Ploërmel est une ville qui a besoin de bureaux neufs et disponibles presque immédiatement** ». Cette nouvelle construction « **participe à la nécessité de développer l'économie tertiaire et préfigure à ce que l'on souhaite apporter en terme d'économie d'énergie** », souligne Michel Brochard, adjoint à l'urbanisme.

Caroline LE NESTOUR